

*Impôt sur le revenu*

dans l'administration dans son ensemble et dans son budget. Mais on aurait cru qu'il aurait eu des propositions plus intéressantes, et une meilleure vision afin de nous permettre ainsi qu'à l'homme d'affaires de connaître l'orientation du gouvernement.

Mais il n'y a pas eu d'amélioration. Aujourd'hui, on a posé des questions pertinentes au sujet de la société Petro-Canada qui est en train de faire mentir, encore une fois, le gouvernement sur ses promesses relativement au coût du pétrole sur le plan mondial. Le ministre des Finances annonçait hier justement sa grande déception de constater que le déficit allait encore augmenter, que ses besoins d'emprunts allaient encore commander des milliards de dollars et, bien sûr, que les dépenses du gouvernement augmentent de plus en plus. Et le ministre des Finances aujourd'hui nous dit, encore une fois, qu'il devra trouver de nouvelles sources de revenus. Où va-t-il donc les prendre? A son avis, il n'y a plus de choix. Il a été incapable d'accepter certaines coupures dans son gouvernement.

Je comprends que l'on puisse faire des erreurs. La semaine dernière je lisais dans le journal de fin de semaine que le ministre du Travail (M. Caccia) refuse de la reconnaître et se lave les mains d'une erreur qui coûte un million de dollars à son propre ministère à cause d'engagements qu'il avait pris envers certains employés; mais, à mon avis, les Canadiens ne peuvent pas tolérer cela encore bien longtemps! Je pense qu'il est important de leur rappeler ces erreurs dans divers ministères, les erreurs du ministre des Finances, les modifications qu'il est obligé d'apporter, pas parce que le gouvernement ne voulait pas imposer ces nouvelles taxes, mais parce que l'opposition a d'abord fait son boulot, parce que nous, de ce côté-ci de la Chambre, nous avons défendu farouchement les intérêts des Canadiens, et que ces derniers nous ont aidés par le biais des sondages à faire la preuve que ce gouvernement perdait une popularité continue. Étant donné les circonstances, évidemment, certains députés libéraux, en cachette, bien sûr, jamais à la Chambre, ont manifesté leurs inquiétudes au sujet du ministre des Finances, et ont finalement forcé le premier ministre du Canada à se débarrasser d'abord de l'actuel secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui était, à l'époque, ministre des Finances, mais cela n'a pas été un remède, monsieur le Président. On n'a pas beaucoup amélioré la situation, et on n'a surtout pas rassuré la population canadienne, et en si peu de temps le ministre des Finances aujourd'hui fait preuve lui aussi à son tour d'un manque d'habileté à gouverner incroyable. Alors il est clair, comme le disait le vérificateur général, que ce gouvernement a perdu le contrôle de ses dépenses. De plus, comment peut-on désirer que l'on évite de soulever ces arguments-là et de faire connaître à la population canadienne de quelle façon pitoyable ce gouvernement administre ce pays?

Étant donné les circonstances, monsieur le Président, il est clair que dans ce projet de loi on va encore aller fouiller dans les poches de celui qui n'a plus rien et qui cherche un travail, qui attend ces politiques apparemment miracles pour créer de l'emploi et permettre d'espérer aux chômeurs et particulièrement à une jeunesse qui sent le désespoir et qui manifeste un

désespoir sans précédent à l'égard de cette perte d'emploi. Alors, le projet de loi à l'étude, et je profite de l'occasion pour le dire, ne fait que confirmer cette mauvaise administration, ces mauvaises projections, ces erreurs impardonnables commises par des gens qui doivent diriger le pays et qui doivent donner une vision économique rassurante aux Canadiens.

Il n'en est pas ainsi, encore une fois. Il s'agit de cataplasmes; 48 correctifs ont été présentés. Il faut le répéter, je pense. Il est important que les Canadiens se souviennent qu'en moins de trois ans on a dû apporter dans les quatre derniers budgets 48 modifications, parce qu'on y trouve des erreurs incroyables, et parce que le ministre des Finances actuel se sent et est dans l'obligation d'en porter l'odieux, de corriger les erreurs de ses collègues du Cabinet des ministres, et ce qui est le plus odieux, c'est que le ministre des Finances actuel a coopéré à l'élaboration de ces projections et de ces erreurs et qu'il les a appuyées lorsqu'il était lui-même ministre responsable de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Il a pourtant appuyé au Cabinet autant d'erreurs ainsi qu'une administration incroyable aux yeux de l'homme d'affaires moyen, lequel se pose de sérieuses questions, savoir: Mais comment sommes-nous administrés? Tous savent comme moi que des administrateurs qui ont fait preuve d'autant d'incompétence, le mot n'est pas trop fort, auraient de la misère à trouver une place dans l'entreprise privée aujourd'hui. Et c'est pour cela, monsieur le Président, que nous réclamons à grands cris une place de plus en plus grande pour le secteur privé, mais telle n'est pas la philosophie de ce gouvernement. Ses mesures ayant trait à la concurrence et qui sont présentées aujourd'hui vont directement à l'encontre du secteur privé qui, lui, pourtant a donné des preuves d'une administration beaucoup plus efficace que celle du gouvernement jusqu'à aujourd'hui. Étant donné les circonstances, monsieur le Président, je pense qu'il est important de rappeler aux Canadiens cette mauvaise gestion, cette mauvaise administration, et de souhaiter que ces gens-là soient soumis le plus rapidement possible à un jugement populaire. C'est ce que je souhaite de tout cœur, monsieur le Président.

• (1530)

[Traduction]

**M. John Gamble (York-Nord):** Monsieur le Président, les dispositions du nouveau Règlement limitant la durée des interventions à la Chambre à dix minutes ne nous aident pas beaucoup lorsque nous sommes chargés comme aujourd'hui d'examiner les dispositions du projet de loi C-139. Nous ne disposons même pas de suffisamment de temps pour faire des observations générales sur ce volumineux projet de loi, long de 292 pages et demie, visant à modifier une loi qui, avec ses notes explicatives, mesurerait deux pieds de haut dans la compilation de la CCH. Comme le reconnaîtraient certains de mes collègues d'en face, le député qui voudrait comprendre les dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu devrait l'étudier pendant deux années sabbatiques, retiré dans un monastère à l'abri de toute distraction.